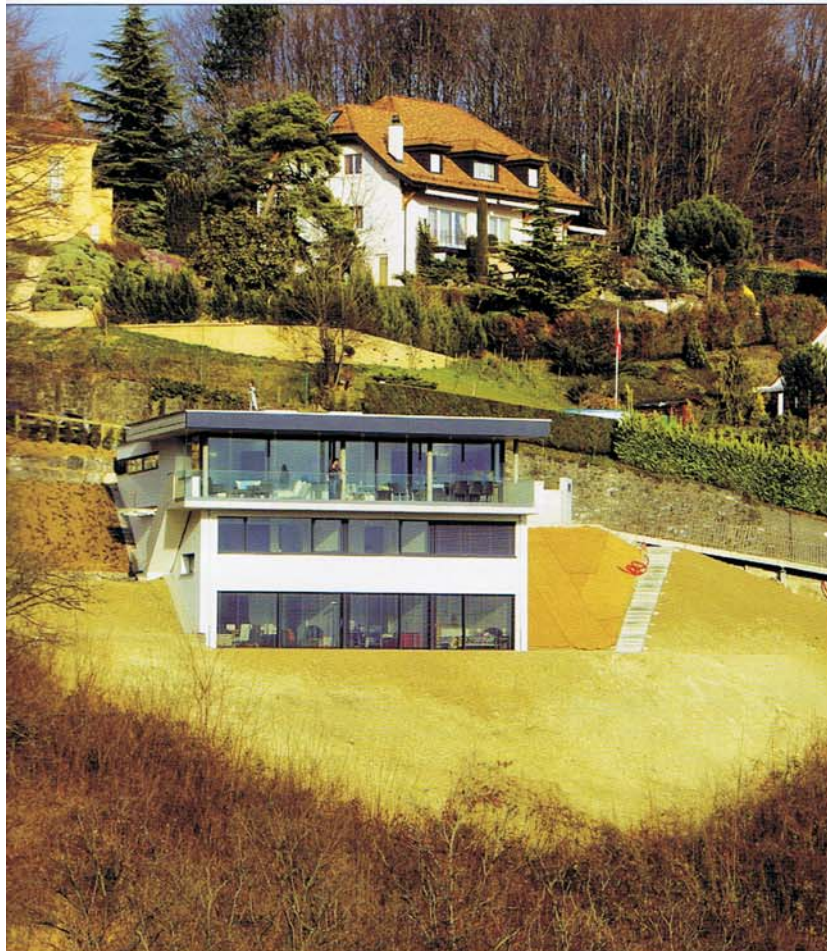


Energie, confort et domotique à Paudex

Située sur les hauteurs de Paudex, une nouvelle villa d'allure contemporaine se compose de 5 chambres, bureau, jeux, séjour, salle à manger et cuisine ouverte, 5 salles d'eau, locaux de service. A haute qualité thermique, elle présente la particularité d'être entièrement domotisée, avec plus de 280 éléments à piloter. Son besoin en chaleur s'élève à 285MJ/m² selon SIA 380/1 (à 20°C), pour une surface nette chauffée de 215 m². Les locaux techniques, garage et cave ne sont pas comptés comme surface chauffée. La production de chaleur est assurée par une PAC avec distribution par le sol, celle de l'eau chaude sanitaire par la chaudière. La villa bénéficie d'une ventilation double-flux avec récupération de chaleur.

TEXTE ET PHOTOS: ERIC DE LAINSECO



Façade sud de la nouvelle villa construite sur les hauteurs de la commune de Paudex/VD.

“Je suis un peu un fan d'électronique, confirme Daniel Zahnd, maître de l'ouvrage: j'ai travaillé 13 ans chez Logitech. Et je me suis toujours dit que, si un jour je construisais une maison, celle-ci serait domotisée. Cette villa correspond aux normes Minergie mais je ne pouvais obtenir le label pour la simple raison qu'il me fallait mettre des triples vitrages, qui coûtent deux fois plus cher que des doubles vitrages. Or, j'ai ici plus de 100 m² de vitrages... Pour ce qui me concerne, il m'importe avant tout d'être dans les normes, d'où l'idée d'avoir des chauffages contrôlés, la gestion des stores, un renouvellement d'air dans une maison parfaitement étanche, ou encore une isolation optimale de toute la partie habitable, y compris de la toiture. Je veux que ma maison ne consomme quasiment rien en chauffage, voire qu'elle s'autochauffe grâce au soleil. J'ai également prévu des sentiers électriques sur le talus situé au sud afin de pouvoir installer à court terme une petite centrale de panneaux photovoltaïques permettant d'alimenter en électricité la pompe à chaleur.”

VALEURS RECOMMANDÉES

Valeurs recommandées pour une maison (label «A» du passeport énergétique pour bâtiment*):

* IC : 42 kWh / m²a maximum pour l'énergie thermique (chauffage et ECS)

* 16'740 kWh /an pour la totalité de l'énergie dépensée (thermique, lumières, prises et machines)

Attention: l'électricité acheminée pour le chauffage est comptée avec un facteur de 2.5 pour le passeport énergétique s'il ne s'agit pas de courant «vert».

* Calcul des classes en cours

GAINS ET RENDEMENTS

Economies d'énergie possible selon l'usage prescrit (annexe C) et selon les installations réalisées en Suisse:

